



Nouvelles de Rome



e Centenaire de la Fondation des Clarisses, à Assise. — A la fin de septembre se sont déroulées à Assise les fêtes jubilaires annoncées dans une précédente correspondance, en l'honneur du VII^e centenaire de la fondation de l'Ordre de Sainte Claire.

Cet événement a été rehaussé par une lettre solennelle du Saint Père où prenant à son compte les éloges prononcés par plusieurs de ses prédécesseurs, Pie X ajoute encore les siens à l'honneur de la Duchesse des Pauvres et de la Princesse des Humbles, la première-née de Saint François. A cette occasion le Très Saint Père daignait donner un témoignage spécial de sa sollicitude au monastère de Sainte-Claire à Assise, *proto-monastère* de tout l'Ordre, en élevant son église à la dignité de basilique mineure. L'église de Saint-Damien également bénéficie de faveurs semblables à celles concédées à la petite église de la Portioncule, berceau de l'Ordre des Frères Mineurs. De plus, S. E. le Cardinal Falconio est constitué Légat pontifical pour la protection et la direction de ce proto-monastère placé sous la juridiction immédiate du Saint Siège, avec charge pour le Provincial de la Province de Sainte-Claire, qui a son siège à Saint-Damien, de s'occuper de la direction effective des religieuses.

Les fêtes d'Assise ne pouvaient s'ouvrir sous de